



Comité de massif des Alpes

Vers la définition et la mise en œuvre des futurs programmes de massif

Document annexe au schéma interrégional de massif

Recommandations du comité de massif

16 juin 2006

(Extrait)

1 - Trois priorités pour le massif des Alpes

1.1-Promouvoir un développement durable du massif

A - Désenclaver le massif par les infrastructures de transport et les T.I.C.

En matière ferroviaire

Le comité de massif estime prioritaire l'amélioration des transports ferroviaires dont chacun s'accorde à reconnaître les avantages par rapport au transport routier dans une optique de développement durable et dans un contexte de hausse du coût de l'énergie. Il approuve la décision prise par la France et l'Italie sur la liaison transalpine Lyon-Turin.

Mais il souligne également la nécessité de réaliser le tunnel ferroviaire sous le Montgenèvre. Le comité de massif demande que, conformément à la décision du sommet franco-italien de Périgueux de novembre 2001, le tunnel ferroviaire sous le Montgenèvre soit inclus dans le corridor 5 du réseau de transport européen.

Ce nouvel itinéraire, qui implique un tunnel de 24 km, économise un détour de 180 à 250 km. Ces dernières années, la compétitivité du rail par rapport à la route s'est sensiblement accrue mais souffre d'une promotion commerciale déficiente.

Cet investissement implique également la modernisation de la liaison ferroviaire Aix – Veynes - Briançon.

(...)